

L'année 2019 s'achève et nous vivons les derniers mois du mandat municipal 2014/2020. Je remercie vivement les actuels conseillers et adjoints pour le travail effectué à mes côtés.

Les dimanches 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales, vous élirez donc une nouvelle équipe. Les électrices et les électeurs de notre commune nouvelle de Fontain voteront à Fontain et à Arguel dans le cadre, nouveau pour nous, d'un scrutin d'une municipalité de plus de 1000 habitants. Aussi, je vous invite vivement à lire l'article sur ce sujet que vous trouverez dans cette gazette à la page 2.

Depuis le 1er Janvier de cette année, les élus d'Arguel et Fontain travaillent en commun à l'aboutissement de nos dossiers.

Ainsi l'équipement de la zone de loisirs près du stade et de la salle des fêtes est maintenant totalement achevé et vous avez peut-être déjà pu profiter, jeunes et moins jeunes, du terrain de pétanque nouvellement installé. Les travaux concernant les fontaines du village se poursuivent. Après l'achèvement de celle du centre du village l'an passé, celle de « Chantoubin » à la Forêt de Fontain a fait peau neuve ces derniers mois. Dans le secteur du Croc, les travaux en cours permettront de redonner vie à ce site remarquable qui deviendra un but de promenade agréable dans quelques mois.

A Arguel, les travaux de réseaux préparatoires à l'installation de 4 nouvelles maisons avancent bien et les futurs acquéreurs seront bientôt en mesure de travailler sur leurs projets.

Concernant le lotissement « sur le Mouthier » à Fontain, l'étude de faisabilité destinée à donner au conseil municipal les éléments nécessaires aux prises de décision à venir dans les domaines financiers et environnementaux débutera prochainement, ses conclusions seront disponibles dans quelques mois.

A l'Église, la phase prévue de travaux intérieurs est achevée. La paroisse aura bientôt la joie de fêter la réouverture du site. Nous partagerons avec eux ce moment heureux.

La déconstruction de la « maison Laithier », située entre la mairie et l'Église, est également programmée avant la fin de l'année. Nous veillerons à la bonne information des riverains.

Notre école rénovée a vécu sereinement sa deuxième rentrée scolaire. 195 élèves fréquentent actuellement cet établissement répartis dans huit classes : 70 en maternelle et 125 en élémentaire.

Les associations, de par les activités, soirées et spectacles qu'elles organisent, montrent sans cesse leur dynamisme et les succès sont au rendez-vous. Je remercie au nom de tous, celles et ceux qui œuvrent ainsi pour animer nos villages.

Je vous souhaite une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes !

**Le Maire**  
**Martine DONEY**

# Agenda



Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Jeudi 28 novembre 2019 à 19 h	Réunion de présentation du projet OPALE	OPALE	Salle associative
Vendredi 29 novembre 2019 de 16h30 à 20h	Collecte alimentaire au profit des Restos Du Coeur	Les Francas	Groupe scolaire
Vendredi 13 décembre 2019 à 20 h	Concert	Paroisse	Église de Fontain
Dimanche 15 décembre 2019 à 10h	Messe en présence de Monseigneur Bouilleret	Paroisse	Église de Fontain
Janvier 2020	Recensement de la population	Commune de Fontain	A votre domicile
Vendredi 10 janvier 2020 à 19h	Vœux du maire	Commune de Fontain	Salle des Fêtes
Samedi 11 janvier 2020 à partir de 18h	Flambée des sapins	Commune de Fontain	Préfabriqué à Arguel
Samedi 18 janvier 2020 à partir de 12h	Repas des Aînés	Commune de Fontain	Salle des Fêtes
Samedi 8 février 2020 à midi	Repas de la paroisse	Paroisse	Salle des Fêtes
15 et 22 mars 2020	Elections municipales	Commune de Fontain	Deux bureaux de vote (Secteur Arguel et Secteur Fontain)
9 et 10 mai 2020	Trail des Forts	Trail des Forts	Passage du 53 km à Fontain et Arguel

\* Dates des visites guidées organisées sur notre commune (programmation "novembre 2019-mai 2020") :

- Fort de Fontain : visites. Samedis 18 janvier et 30 mai (RDV à 14h30 devant l'Église)
- Arguel : visites/randonnées. Vendredis 13 mars, 10 avril et 15 mai (RDV à 15h devant le lavoir)
- Fontain : visites/randonnées. Lundis 24 février et 30 mars, jeudi 28 mai (RDV à 15 h au parking d'Arguel)
- Entreprise Cornu : visites. Tous les mardis à 14h15 sauf les 24 et 31 décembre

Tarifs et Réservations obligatoires auprès de l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Besançon.

\* Le recensement de la population en janvier 2020 nécessitera l'intervention de trois agents recenseurs sur notre commune. Si vous êtes intéressés pour tenir ce rôle, faites-le savoir auprès de la mairie avant le 29 novembre.

\* La chasse est ouverte tous les jours, sauf le vendredi.  
Attention au risque de gibier sur les routes !

\* Télécommunications :

- Orange poursuit l'installation de la fibre optique sur notre commune. Le câblage des trois armoires installées sur notre commune est en cours ; des travaux pour le passage sous-terrain de la fibre, nécessaires par endroits, ont été réalisés. Le déploiement sera achevé courant 2020.
- Free est à la recherche d'un terrain pour la construction d'une antenne-relais de téléphonie mobile dans le cadre du programme national de résorption des zones blanches (accord passé entre l'État et les opérateurs).

\* Jardins municipaux :

Cinq parcelles, d'une superficie de 25 à 30 m<sup>2</sup> chacune, sont disponibles à la location (1 euro par m<sup>2</sup> et par an). Elles sont situées derrière l'ancienne école route du Fort. Une cuve de récupération d'eaux de pluie a été installée. Prendre contact avec la mairie, si vous êtes intéressés.

\* Permanences de mairie à Fontain :

Ouverture le lundi (13h45-16h30), le mercredi matin (9h30-12h), les 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> samedis de chaque mois (9h30-12h). Des modifications peuvent être apportées suivant les congés. Vous pouvez nous joindre par téléphone au **03.81.57.29.65.**, tous les jours sauf les mercredis après-midis et vendredis après-midis.

La mairie sera fermée du 25 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

Il n'y a plus de permanence à Arguel.

\* Vous souhaitez être tenus informés régulièrement et recevoir les actualités concernant notre commune et ses environs : demandez à rejoindre le E-mailing en envoyant un message à [mairie.fontain@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontain@wanadoo.fr).

Fontain dispose également de son propre site internet : [www.fontain.fr](http://www.fontain.fr)

## État civil

### NAISSANCES :

**Yénaël BELAIR**, 1 rue des Lilas,  
le 21 avril 2019.

**Louise GEBHART RODRIGUES**, 20 route de Levier,  
le 25 juin 2019.

**Ambre CUENOT**, 15 rue des Lilas,  
le 9 août 2019.

**Ayden MELOT**, 36 rue de la Combe Bourgogne,  
le 24 septembre 2019.

*Tous nos vœux de bonheur aux parents.*

### MARIAGES :

**Céline GROSLAMBERT et Sandra CORNU**, le 27 avril 2019.

**Céline MONTACLAIR et Mathieu ROBERT**, le 15 juin 2019.

*Tous nos vœux de bonheur aux mariés.*

### DECES :

**Charles MARCHAND**, le 29 avril 2019, à l'âge de 82 ans.

**Bernadette THEOBALD**, le 17 octobre 2019, à l'âge de 78 ans.

*Nos sincères condoléances aux familles.*

## Élections municipales de 2020 : mode d'emploi

**L**es 15 et 22 mars 2020, auront lieu les élections municipales.

### **Qui est concerné ?**

Tous les électeurs sont appelés aux urnes, dans toutes les communes. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans ou plus et être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

**La date limite pour les inscriptions sur les listes électorales pour participer à ce scrutin est fixée au vendredi 7 février 2020.** Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits et souhaitent le faire notez bien cette date.

Pour devenir conseiller municipal ou maire, il faut être électeur de la commune concernée ou y payer des impôts.

### **Comment sont élus les maires ?**

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour le maire de leur commune. Ils élisent les membres du conseil municipal, lesquels désignent dans un second temps le maire et ses adjoints. Dans l'écrasante majorité des cas, le chef de file de la liste qui remporte l'élection est élu maire.

Le nombre de conseillers municipaux dépend de la taille de la commune ; pour la commune nouvelle de Fontain qui compte 1316 habitants, 19 sièges seront à pourvoir.

Un nombre de 15 sièges est prévu pour les communes comptant entre 500 et 1499 habitants. Toutefois afin de prendre en compte notre récente fusion nous bénéficierons de 4 sièges supplémentaires entre 2020 et 2026.

### **Comment fonctionne le scrutin dans les communes de plus de 1 000 habitants ?**

**Le mode de scrutin pour notre commune a changé.**

Depuis 2014, toutes les communes de 1 000 habitants et plus élisent leurs conseillers municipaux au scrutin proportionnel avec prime majoritaire (auparavant, ce mode de scrutin ne s'appliquait qu'à partir de 3 500 habitants).

Concrètement, chaque liste doit présenter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir. Pour être enregistrée, cette liste doit obligatoirement être paritaire, alternant hommes et femmes.

**L'électeur vote pour une liste complète. La rature d'un ou de plusieurs noms présents sur la liste entraîne la nullité du vote pour toute la liste figurant sur le bulletin.**

**Premier tour (15 mars 2020)** : L'élection peut se jouer dès le premier tour. Il faut pour cela que la liste arrivée en tête atteigne la majorité absolue des suffrages exprimés (50% + une voix), mais aussi qu'elle recueille un nombre de voix égal ou supérieur à 25% des inscrits. Si ces conditions sont réunies, la liste remporte la moitié supérieure des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis proportionnellement avec l'autre ou les autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages, y compris celle qui est arrivée en tête.

**Second tour (22 mars 2020)** : Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé.

### **Pour ces élections :**

#### **Représentants au Grand Besançon :**

Dans les communes de plus de 1000 habitants : le ou les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux. Sur un seul et même bulletin doivent figurer la liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil communautaire (scrutin fléché) :

#### **Commissions communales :**

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les commissions communales ne sont ouvertes qu'aux seuls élus municipaux. Pour tenir compte de cette nouvelle obligation, de nouvelles pratiques devront s'instaurer pour permettre de renforcer les échanges avec les habitants.

**Dépôt des listes : La date de dépôt des listes de candidats en préfecture n'est pas encore publiée.**

**Deux bureaux de vote seront ouverts (mairie de Fontain et ancienne mairie d'Arguel).**

## Secteur Arguel : futur lotissement



Après l'approbation du PLU qui permettait la construction sur une parcelle de 3700 m<sup>2</sup>, chemin des Pierres, nous avons obtenu le permis d'aménager pour 4 lots.

La consultation d'entreprises s'est faite en mai 2019. C'est l'entreprise MALPESA qui a été retenue et les travaux ont commencé en septembre. La première tranche (voirie et réseaux) vient d'être terminée et les lots seront à disposition des futurs acquéreurs dans les prochains jours. Trois parcelles ont d'ores et déjà fait l'objet de demandes.

Les travaux de finition, trottoirs et enrobés, seront réalisés ultérieurement.

André AVIS

## Les rues du stade et des Chenevières ont fait peau neuve



Le programme de rénovation des voiries de ce mandat vient de s'achever avec les travaux de réhabilitation de la rue du Stade et de la rue des Chenevières.

Concernant la rue du Stade, la 1<sup>ère</sup> phase des travaux a débuté au mois de février 2018 par l'enfouissement des réseaux secs sous la conduite du SYDED. Les anciens poteaux béton ont été remplacés par des lampadaires modernes à LED en métal de couleur rouge semblables à ceux déjà existants dans le centre du village.

Fin 2018 la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de VRD (Voirie et Réseau Divers) ont pris le relais. La rue du Stade étant un axe principal très emprunté par les piétons pour relier la zone d'activité et de sports ainsi que la salle des fêtes depuis le centre bourg, le projet d'aménagement a été particulièrement peaufiné afin d'assurer le mieux possible la sécurité des piétons.

L'avant-projet a notamment été modifié par l'ajout d'un rétrécissement de voirie (écluse) avec un passage sur une seule voie, ce qui a permis de créer un trottoir sur la totalité de la longueur du tracé. Cet équipement permettra aux piétons de se déplacer dorénavant en toute sécurité.

Autre disposition importante, afin de réduire significativement la vitesse des véhicules, le projet comporte une grande zone limitée à 30 km/h délimitée par deux grands plateaux surélevés.

Un réseau d'eaux pluviales a été créé pour capter les eaux de ruissellement de la voirie et également les descentes d'eau de gouttières.

Le montant global des travaux de voirie réalisés par l'entreprise Bonnefoy s'élève à 160 000 € HT. Comme pour les travaux du chemin des Mercureaux, 50 % de cette somme sera prise en charge par Grand Besançon Métropole suite aux accords mis en place lors des transferts de compétences voiries.

Concernant l'enfouissement des réseaux, le montant global des travaux est de 85 000 € HT. La participation de la commune s'élève à 48 000 € HT, les 37 000 € restants étant à la charge du SYDED.

Pour mémoire, depuis 2014 ont été réalisés les travaux concernant : la dernière phase de la route du Fort, le chemin sur Crête, le chemin du petit Canton, la rue de la Forge, le chemin des Mercureaux, le chemin du Grand Verger.

Michel BOURETTE

## Un terrain de pétanque et des bancs



L'aménagement du secteur salle des fêtes se complète. Cet été, un terrain de pétanque a été réalisé par l'entreprise Demoly, qui a également installé des bancs autour de l'aire de jeux.

Cet ensemble avec les terrains de foot et de tennis constitue un lieu de rencontre et d'animation pour toutes les générations.

Claude GRESSET

## Église : la restauration des murs et des voûtes est terminée



Depuis le début de cette année, l'entreprise Nonnotte effectue des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église qui consistent à refaire les boiseries, les murs et les voûtes de l'édifice.

Les travaux, initialement prévus jusqu'au printemps, ont pris considérablement du retard du fait de la découverte de fissures sur la voûte en moellons qui a nécessité l'intervention d'une entreprise extérieure.

Les travaux sont terminés à ce jour. L'Etat et le Département ont accompagné la commune dans le financement des travaux ainsi que la Paroisse qui a attribué un don de 30 000 €. A cet égard, la commune remercie chaleureusement la Paroisse pour son accompagnement financier.

Deux dates sont à retenir : le vendredi 13 décembre, un concert sera organisé par la Paroisse dans l'église suivie le dimanche 15 décembre par une messe célébrée par Monseigneur l'Archevêque. A l'issue de l'office un moment de convivialité sera organisé dans la salle associative.

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

## Travaux de rénovation des fontaines

Après la rénovation de la fontaine du village (il reste encore quelques ajustements de débit d'eau à effectuer), ce sont les fontaines du Croc et de Chantoubin à la Forêt de Fontain qui sont en cours de rénovation.

Les travaux sur la fontaine de Chantoubin sont légères et concernent : la réfection de la toiture et de la charpente, celle des murs intérieurs et extérieurs, ainsi que le pavage (qui reste à faire). Les travaux de rénovation de la fontaine du Croc sont plus lourds, du fait de la présence d'un étang à proximité qui a nécessité des demandes d'autorisation spécifiques auprès des services de la Préfecture. De plus, des travaux de déboisement importants ont été entrepris aux alentours de la fontaine.



La fontaine de Chantoubin en travaux



La fontaine actuellement

Ces deux chantiers seront terminés fin d'année et concluront le programme de rénovation de notre petit patrimoine débuté en 2016. Celui-ci a concerné la réfection des trois fontaines, du mur en pierre rue de la fontaine, de l'église (son intérieur, sa mise en accessibilité et la réfection de son parvis), ainsi que la rénovation du petit bâtiment situé à côté de l'église. Une réflexion est amorcée pour la réfection du petit patrimoine à Arguel.

Toutes ces opérations de sauvegarde de notre petit patrimoine ont été largement subventionnées par l'Etat (les subventions réservées au titre de la DETR ont été doublées du fait de la fusion des deux communes), le Département et le fonds centre de village de Grand Besançon Métropole.



Tailleurs de pierres (au Croc)



Nettoyage de l'étang (au Croc)



La fontaine du Croc en travaux

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

## Arrêté de catastrophe naturelle : comment réagir en cas de sinistre ?

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'accentuation de la sécheresse, des dégâts matériels apparaissent sous forme de fentes et de lézardes sur les façades des maisons ou de dégâts plus profonds. A titre d'exemple, les fortes chaleurs et la sécheresse peuvent causer des ruptures de canalisation d'eau, entraînant des coûts importants de travaux. Alors, comment réagir en cas de sinistre ?



- Dès l'apparition de telles fissures, le propriétaire doit contacter son assurance multirisque habitation afin qu'elle prenne en charge les frais de réparation.
- Ensuite, pour qu'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle soit formulée au Préfet, informez par courrier la mairie ([mairie.fontain@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontain@wanadoo.fr))
- Une fois la reconnaissance obtenue, le sinistré n'a que 10 jours ouvrés après la date de publication de cet arrêté au Journal officiel pour déclarer le sinistre auprès de l'assureur par lettre recommandée. Celui-ci désignera ensuite un expert afin de procéder (ou non, tous les dommages n'étant pas couverts) à l'indemnisation.

Nous vous invitons par conséquent à nous transmettre toutes les informations utiles afin d'entreprendre les démarches auprès de la Préfecture.

Dans le Doubs, ce sont d'ores et déjà 112 communes qui ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

Laurence MOLIERE

## Opale au cœur de la transition énergétique citoyenne



Une toute première communauté d'énergies renouvelables voit le jour entre Besançon et le Premier Plateau. Ce projet innovant a pour centre névralgique la commune de Fontain.

Les français sont de plus en plus nombreux à privilégier les circuits courts pour consommer des produits locaux issus d'une agriculture raisonnée. Pourquoi ne serait-il pas possible de faire de même avec l'électricité ? Grâce à ce projet de communauté d'énergies renouvelables, il sera bientôt possible de choisir l'origine locale et renouvelable de l'électricité consommée. Encore mieux, ce projet permettra à tout un chacun de devenir le producteur de sa propre électricité grâce à des projets collectifs regroupant tous les acteurs du territoire : collectivités, petites et moyennes entreprises, associations et citoyens. Une énergie renouvelable citoyenne en circuit court, c'est possible !

Saviez-vous que les habitants de notre commune sont directement reliés aux habitants de la Boucle ? Ceci est possible grâce au réseau public de distribution électrique géré par Enedis. En s'appuyant physiquement sur ce réseau, ce projet permettra de renforcer, valoriser et rééquilibrer les liens sociaux entre milieu urbain et milieu rural en participant à la création d'un territoire solidaire à énergie positive entre Besançon et le Premier Plateau.

Une première présentation du projet a été faite, le 8 octobre dernier, devant des membres du conseil municipal.

Fontainoises et Fontainois, il est temps de quitter le statut de simple consommateur pour devenir un acteur de la transition énergétique ! Ce projet est en pleine création et a besoin de vos idées et de votre énergie. Venez exprimer vos avis lors d'une soirée de présentation et d'échanges prévue le jeudi 28 novembre 2019 à 19 h à la salle associative de Fontain.

Le projet que nous vous présentons est celui d'OYO, le nouveau défi que s'est lancé Opale Energies Naturelles, acteur indépendant et engagé dans le développement des énergies renouvelables, basé depuis plus de 10 ans à Fontain. Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Mireia : [mireia@oyo-communities.com](mailto:mireia@oyo-communities.com)

Mireia MATENCIO

### Retour sur la chasse aux œufs !



Le 27 avril, les enfants du village de Fontain se sont joints aux enfants du village d'Arguel habitués à partir à la recherche des œufs de Pâques dans les herbes et murets auprès du préfabriqué à Arguel. La pluie ne leur a pas fait peur. Ils l'attendaient : la chasse aux œufs a bien eu lieu et ils étaient ravis de la vivre ensemble !

Une fois tous les œufs récupérés (nous n'en avons pas retrouvé un seul depuis !!), les enfants ont décidé dans un élan de camaraderie de mettre en commun le contenu de leurs sacs et paniers, pour répartir équitablement les chocolats entre tous ! Les œufs étant nombreux, les comptes se compliquant... les parents sont venus en renfort pour achever ce généreux partage. Un petit buffet de jus de fruits et de gâteaux était là pour agrémenter cette fête réussie.

Céline MARY

### Journées Européennes du Patrimoine : un vrai succès !



Par leur mariage, Fontain et Arguel se sont mutuellement enrichis d'un patrimoine fortifié remarquable : un Fort et une Batterie "Séré de Rivières" se situent à 1,5 km l'un de l'autre sur la crête de nos deux villages désormais réunis.

À la faveur des journées européennes du patrimoine, André Avis et André Spony ont fait visiter les deux sites à de nombreux visiteurs adultes et enfants très intéressés. Une vigilance particulière avait bien sûr été apportée à la sécurité, pour ces visites exceptionnelles du Fort de Fontain et de la Batterie Rolland. Ce sont au total plus de cent personnes (dont la moitié habitent notre commune) qui ont ainsi

profité de la journée ensoleillée du 21 septembre dernier pour en apprendre plus sur ces anciens édifices militaires et admirer les vues imprenables qu'ils offrent sur les villages d'Arguel et de Fontain.

Cet engouement sera sans doute renforcé en 2020 : pour la première fois, le 10 mai prochain, le Trail des Forts, événement sportif national, passera par la Batterie et le Fort !

Marie-Anne SPONY

### Cérémonies du 11 novembre



La commémoration de l'Armistice s'est déroulée au Monument aux Morts de Fontain, place de l'Église. René Gladoux, Président de l'Association des Anciens Combattants de Fontain, accompagné de deux porte-drapeaux, a mené la cérémonie. Après les rappels historiques et l'allocution de Madame le Maire Martine Doney, les personnes rassemblées ont pu entendre résonner les noms des Fontainois Morts pour la France lors des guerres 14-18 et 39-45 ainsi que ceux des Morts pour la France en opérations extérieures en 2019. Un dépôt de gerbe, une minute de silence et le chant de la Marseillaise ont suivi.

En fin de cérémonie, René Gladoux a remis, au nom de la Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, l'agrafe SAHARA à Jacques Boudet, incorporé en septembre 1960 en Allemagne dans un régiment du train pendant 16 mois puis parti au 3<sup>ème</sup> régiment saharien de transport Spahis en Algérie en janvier 1962 et libéré en juin 1962.

La matinée s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle associative.

Céline MARY

## Le Germe de la Liberté



**A**u moment où nos deux communes ont fusionné, il nous a semblé utile d'apporter quelques éléments d'explication sur un objet que l'on voit parfois lors des cérémonies en Mairie.

A la fin du précédent mandat, il nous était apparu qu'il manquait, en Mairie de Fontain, un objet symbolisant la République ; et après réflexion, plutôt que de choisir un buste de Marianne, nous avons alors préféré faire appel à un ou une jeune artiste qui interrogerait, au travers d'une création, ce que peut signifier la République, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'essence de ce projet était d'unir dans une même démarche l'art et la politique pour imaginer un symbole républicain, au XXI<sup>ème</sup> siècle ; l'art comme représentation sensible de l'humain en devenir, la politique comme art du vivre ensemble. Cela se passait en 2013, en des temps qui peuvent maintenant sembler lointains, mais cette interrogation sur le vivre ensemble était et demeure d'actualité : c'était avant les attentats de Charlie Hebdo, du Bataclan...

Il nous avait alors paru intéressant d'associer de futurs citoyens à cette démarche, à savoir des élèves du groupe scolaire, et que l'artiste retenu puisse intervenir en classe sur ce thème du vivre ensemble. C'est ainsi que dans un premier temps, Céline Mulin, enseignante des élèves de CM1-CM2, avait bien voulu se lancer dans l'aventure, puis que, dans un second temps, nous avons pu rencontrer Marie-Cécile Casier, plasticienne, qui avait, elle aussi accepté le défi d'intervenir dans la classe et de mener à bien ce projet artistique.

C'est grâce à elles que les élèves de CM1-CM2 ont pu réfléchir aux valeurs qui permettaient à leur classe de fonctionner et réfléchir à la symbolisation de ces valeurs. Et non seulement ils ont réfléchi, discuté, argumenté et écrit, mais encore ils ont réalisé le symbole de leur classe. Et quelle plus belle première expérience du politique, c'est-à-dire du vivre ensemble dans la Cité, que la vie de classe ?

En parallèle Marie-Cécile Casier travaillait sur deux esquisses à présenter au conseil municipal. Ces deux démarches conjointes étaient le cœur du projet, elles furent riches d'échanges, d'enseignements, de discussions, d'écrits, de découvertes... Elles ont abouti à la fois à une création symbolisant la vie en classe des enfants présentée à la fête de l'école et à une œuvre symbolisant la République choisie lors d'un conseil municipal avec les argumentaires des élèves comme aide à la décision.

Les symboles ou valeurs de la République française les plus connus sont la Marianne, le Bonnet phrygien, l'arbre de la Liberté, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Marie-Cécile Casier a choisi le mouvement plutôt que l'immobilité, pour signifier que les grandes notions de la démocratie sont à construire, sans cesse. Son œuvre réunit plusieurs symboles : les trois couleurs bleu, blanc, rouge, le bonnet phrygien comme un germe, le chêne qui est aussi inscrit sur le blason de la commune, les pieds dans la terre et la tête vers les étoiles...

Cette œuvre, inaugurée le 28 juin 2014, a un nom : *Le germe de la liberté*,

François MARTIN

## Un parcours scolaire abouti



**M**a fille Charlotte Ohlmann a soutenu avec brio, le 8 octobre 2019 au Val de Grâce, sa thèse de "Médecin des Armées radiologue".

Sa présentation du sujet « Diverticulite du colon compliquée par une pyléphlébite, une forme particulière de diverticulite du colon ? » lui a permis d'obtenir la mention très honorable avec médaille d'Argent. Le jury composé d'éminents spécialistes de l'imagerie médicale civils et militaires a souligné la qualité de son travail et envisage de le publier dans une revue internationale. Cette formation de 11 ans a débuté en 2008 à l'Ecole supérieure du Service de Santé de Lyon Bron où Charlotte a été admise sur concours avec une centaine d'autres bacheliers Ces étudiants en "tenue" fréquentent les mêmes facultés et suivent le même cursus que leurs homologues civils.

Classée 303<sup>ème</sup> / 8000 futurs médecins civils et militaires au concours national en 2014, Charlotte choisit la radiologie et rejoint le Val de Grâce ; elle œuvre dans les 3 hôpitaux militaires parisiens ainsi qu'à l'hôpital civil St Joseph.

Charlotte a été scolarisée à l'Ecole du village, du temps de "Marcel" puis au collège de Quingey et pour finir au Lycée Pasteur où elle obtient son baccalauréat avec mention "très bien".

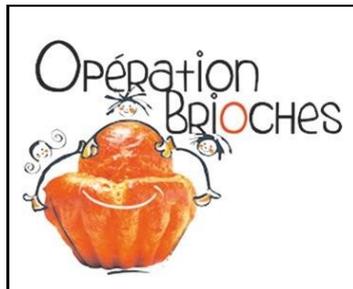
Un petit coucou à sa tata "Anne Marie" chez qui elle faisait ses devoirs en attendant ses parents.

Puisse cet exemple de ténacité, d'efforts et de persévérance susciter d'autres vocations parmi la jeunesse de notre village.

Dès son entrée au lycée Charlotte voulait devenir médecin "le plus beau métier du monde" ! L'institution militaire lui a permis d'atteindre cet objectif.

Francis OHLMANN

## Opération brioches



L'opération brioches organisée au profit de l'A.D.A.P.E.I. de Besançon s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2019.

150 brioches ont été distribuées par Pascale, Nicole, Marie-Thérèse et Claudette. En échange, des dons d'une valeur de 1323,50 € (8,82 € en moyenne par brioche) ont été récoltés. Ils contribueront à aider les personnes handicapées à vivre, grandir et vieillir sereinement.

Merci aux habitants de Fontain pour leur générosité.

Pour 2020 les bénévoles sont les bienvenus et peuvent s'inscrire dès maintenant à la mairie ou aux adresses suivantes : [jean-pierre.diottin@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.diottin@wanadoo.fr) ou [mtj.gladoux@orange.fr](mailto:mtj.gladoux@orange.fr)

Pascale DIOTTIN

## Associations

### Saison 2019/2020 de l'ALF

Fort de ses 140 membres l'Association des Loisirs de Fontain a ouvert la saison 2019-2020 début septembre. Il est toujours proposé en activités permanentes :

- Les lundis : Randonnée, yoseikan budo adulte.
- Les mardis : Renforcement musculaire, poterie.
- Les mercredis : yoga, poterie.
- Les jeudis : stretching.
- les samedis : yoseikan budo enfant.

L' Aquarelle est suspendue depuis les vacances d'octobre faute de participants (pas assez nombreux), une réflexion est d'ores et déjà mise en place pour tenter de reprendre cette activité la saison prochaine.

Des places sont encore libres dans toutes les activités.

L' ALF organise toujours des rencontres occasionnelles, visites, marches, concerts, théâtre.

Cette année nous avons accueilli la troupe du Caméléon le 18 mai avec son spectacle « La Devise » ; nous avons randonnée dans la vallée de La Brème ainsi que sur les hauteurs d'Ornans et reçu le 26 octobre les chorales des « Gens Chanteurs » et de « L'Apprenti Chanteur ».

Le samedi 12 octobre le FRAP organisait son Apéro-Concert à Fontain avec, pour la première fois une participation de l'ALF. En retour le FRAP a aidé au bon déroulement de notre concert du 26 octobre. **Au printemps 2020 notre spectacle sera préparé conjointement par nos deux associations.**

Remarque : un tarif préférentiel est fait aux membres de toutes les associations culturelles ou sportives de Fontain (ALF, 123 soleil, FTL, foot, tennis, chasseurs) ainsi qu'au FRAP, à l'ACSL, l' ASCV.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter les membres de l'association, en particulier Michel Tirole (06 33 33 51 99) ou Marc Girardot (06 43 63 80 66).

Marc GIRARDOT

### Le FRAP



L'année 2019/2020 a bien démarré. Les différentes sections ont repris du service, avec quelques nouveautés :

⇒ pour les adultes : gym sénior, batterie en cours individuel, marche nordique, natha yoga, gym pilates, zumba, guitare, krav maga/self défense, œnologie, sophrologie.

⇒ pour les enfants : batterie en cours individuel, guitare, multi-danses, zumba kid's, multi-sports, improvisation théâtrale.

La bibliothèque continue de satisfaire les lecteurs des différents villages !

Le FRAP organisera une soirée fondue géante à l'occasion du réveillon du jour de l'an 2020 ; pour les inscriptions, guettez vos boîtes aux lettres et la page Facebook du FRAP !

L'équipe du FRAP

# L'USF Fontain



**U8 Filles**



**U7 Garçons**



**Vide Grenier organisé le 29 septembre dernier**

L'Union Sportive Football de Fontain, club créé en 1977, poursuit sa route dans un paysage footballistique marqué par les fusions de clubs. Désireux d'offrir une structure à taille humaine dans laquelle la notion de plaisir et d'éducation par le sport est prépondérante, le club a proposé le 28 juin 2019 une journée découverte à destination des plus jeunes. Vingt-cinq jeunes sont venus taquiner le ballon au cours d'une séance proposée par Merwan Boudrias, éducateur du District en charge de la promotion du foot animation. A cette occasion 20 dirigeants, joueuses et joueurs Seniors se sont mobilisés pour encadrer la pratique des enfants en toute sécurité. Une collation ainsi qu'une médaille et des goodies offerts par le District sont venus récompenser les participants.

Les jeunes ont pu se retrouver le 7 septembre, date qui a marqué le début de la saison 2019-2020 pour les catégories U7 et U9 garçons, U8 et U11 filles. A noter que cette dernière équipe est en entente avec le club de Saône-Mamirolle. Les jeunes s'entraînent le mercredi après-midi de 17h30 à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Fort de sa trentaine d'apprentis footballeurs et footballeuses, en vue de continuer le développement des équipes jeunes, le club est la recherche d'éducatrices et d'éducateurs volontaires et motivés.

Concernant les catégories Séniors :

- L'équipe Séniors Masculins a réussi une très bonne saison 2018-2019 avec une élimination en 8<sup>ème</sup> de finale de coupe départementale face au futur champion du District et le maintien en division 2 de District ; ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 10 ans.

Avec l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux joueurs à l'intersaison, le club a choisi d'engager pour la saison 2019-2020 une deuxième équipe Seniors Masculins. L'effectif de 32 joueurs étant un peu juste, cette 2<sup>ème</sup> équipe est en entente avec nos voisins de l'ES Saône-Mamirolle.

L'objectif pour l'équipe première est de progresser au classement par rapport à la saison dernière. L'équipe réserve, quant à elle, doit permettre à chacun de gagner du temps de jeu et de s'améliorer pour prétendre à jouer en équipe première.

Après deux mois de compétition, les résultats sont en accord avec les objectifs fixés et l'on attend les spectateurs nombreux pour venir encourager les jaunes et noirs !!

Les Séniors masculins s'entraînent le mardi soir et le jeudi soir de 19h30 à 21h30.

Le club recherche des bénévoles pour aider les dirigeants en place notamment les jours de match.

- Aucun championnat régional n'existant pour le foot féminin à 8, les Séniors Féminines évoluent pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive dans le championnat "départemental" mêlant équipes du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône. Elles continuent d'enchaîner d'excellents résultats aussi bien en championnat qu'en coupe. Le jeu proposé par nos 14 filles ne cesse de progresser en qualité ; elles sont incontestablement l'une des meilleures équipes du District. Les Séniors Féminines s'entraînent le mercredi soir à 19h30.

Enfin, le club est très fier de compter dans ses rangs Antoine Chopard, excellent arbitre régional, fidèle à nos couleurs et valeurs. Reconnu par ses pairs, Antoine officie principalement en régional 1 et 2 avec également des interventions dans les championnats de National, comme par exemple le 7 Septembre 2019 lors du match CA Pontarlier- FC Sochaux Montbéliard 2 de National 3.

En chiffres, l'USF Fontain c'est : 88 licenciés, 3 équipes de jeunes en catégorie U7 garçons (enfants nés en 2014 et 2013), U8 Filles (2014-2013-2012), U9 garçons (2012-2011) et une équipe U11 Filles (2011-2010-2009) en entente avec Saône-Mamirolle, 1 équipe Seniors Masculins évoluant en Division 2 de District, 1 seconde équipe Seniors Masculins en entente avec Saône-Mamirolle évoluant en Division 4 de District et 1 équipe Séniors Féminines à 8 évoluant dans le championnat de District.

Le vide grenier organisé le 29 septembre dernier était la 1<sup>ère</sup> manifestation de la saison. La météo particulièrement agréable a contribué au succès populaire et ravi la soixantaine d'exposants.

D'autres manifestations sont envisagées : un concours de tarot, un loto et une sortie à Sochaux ou Dijon pour nos jeunes footballeurs.

Le club dispose d'un site internet : <https://us-fontain.footeo.com> où l'on retrouve toutes les informations des manifestations et les compte-rendu des matches.

**Pascale JILLARD**

## Fontain Temps Libre : la vie de l'association...

L'année 2019/2020 a débuté le jeudi 26 septembre par le premier après-midi récréatif de l'année.

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 10 octobre en présence du premier adjoint Jean-Pierre Vagne représentant notre maire Martine Doney excusée et Céline Mary chargée des associations.

Cette AG s'est clôturée par un magnifique diaporama retraçant toutes les activités de la saison écoulée conçu par Norbert Chaillot. Un excellent et copieux "mâchon" offert par le club, préparé par Anne-Marie la trésorière, servi par les dames du club a été grandement apprécié.

Un grand moment d'amitié et de convivialité ainsi partagé.

Les personnes absentes qui ne peuvent plus se déplacer ou malades n'ont pas été oubliées. Une part de gâteau leur a été réservée et portée à domicile par des membres du club. Certaines personnes vont aussi leur rendre visite fréquemment. Quel exemple de solidarité au sein de ce sympathique club !

A ce jour FTL compte 62 adhérents. Il est rappelé qu'il n'y a pas de limites d'âge pour intégrer ce club et ainsi profiter de toutes les activités proposées par les 11 clubs seniors du Plateau et aussi des ateliers informatiques organisés par les animateurs bénévoles du club.

Renseignements sur le site Internet de la mairie : [www.fontain.fr](http://www.fontain.fr) (cliquer sur "Les associations" puis sur le lien "Fontain Temps libre").

Michel FAIVRE

## 1 2 3 Soleil !

L'association 1 2 3 Soleil Arguel Fontain Pugey La Vèze est repartie pour une nouvelle année !

Comme elle le fait depuis plus de 10 ans maintenant, 1 2 3 Soleil organise tout au long de l'année des rendez-vous conviviaux pour permettre aux parents, aux enfants et plus largement aux habitants des villages de se retrouver autour d'une rando, d'une buvette, d'un atelier-cuisine, d'une après-midi jeux, d'un marché de Noël, ou d'une fête d'école. Pour chaque animation, l'association a le souci d'organiser "autant que faire se peut" des rendez-vous dans les 4 villages et de faire travailler des producteurs locaux de Fontain ou de plus loin...



**Randonnée - repas du 7 avril 2019**

L'association organise aussi régulièrement des ventes (de bulbes, de chocolats, de sapins de Noël...) pour collecter des fonds et participer aux voyages scolaires, à l'achat de livres pour l'école ou au financement de la venue d'intervenants extérieurs (auteurs de livres-jeunesse, conteurs...) pour partager des moments extraordinaires avec les enfants.

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, ce sont 4000 euros qui ont été reversés à l'école pour les enfants de manière équitable entre toutes les classes.

Si le bureau de l'association est solide, 1 2 3 Soleil a besoin particulièrement cette année de nouveaux parents d'élèves pour s'investir un peu, beaucoup ... libre à chacun de faire comme il veut.

1 2 3 Soleil a été créée pour les enfants mais il faut savoir que l'association ne s'adresse pas qu'à leurs parents. L'après-midi jeux qui se tiendra à la salle des fêtes de La Vèze le **dimanche 24 novembre** 2019 à partir de 14h est ouverte à tout le monde. Dans le même esprit, l'association a organisé 3 soirées-bricolage ouvertes à tous pour confectionner des petits objets et des décorations qui seront vendus lors du marché de Noël de l'école le **vendredi 6 décembre** prochain à partir de 18h à la salle des fêtes de Fontain.

Pour 2020 les projets ne manquent pas, l'association vous conviera certainement autour d'une randonnée ou d'un mont d'or par exemple... Si vous voulez nous rejoindre pour une après-midi ou plus longtemps : guettez le soleil sur les tracts dans vos boîtes à lettres ! Le soleil : c'est la signature de l'association !

1 2 3 Soleil

## Les animations du relais Assistantes Maternelles



Le Relais Petite Enfance du Plateau vous propose des animations gratuites pour les enfants (de 0 à 6 ans) accompagnés d'un adulte : parent, assistant maternel, garde à domicile...

Des coins ludiques sont installés pour permettre à l'enfant d'investir différents jeux selon son envie.

L'enfant peut également participer s'il le souhaite à des activités sensorielles, créatrices, motrices...

C'est un lieu où l'enfant peut jouer, regarder, découvrir avec l'adulte qui l'accompagne.

C'est aussi un espace de rencontres avec d'autres enfants, d'autres adultes.

Ces temps collectifs se veulent être des moments conviviaux pour les enfants et les adultes.

Je serai présente à la salle associative de Fontain, à partir de janvier 2020, les 2<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois (sauf vacances scolaires), de 9h30 à 11h30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter "Le reflet du plateau" (journal édité tous les deux mois par notre relais et consultable sur notre site internet) et/ou contacter les animatrices du relais (par téléphone au 03 81 55 80 66 ou par mail à l'adresse [relais.plateau@famillesrurales.org](mailto:relais.plateau@famillesrurales.org)). A très bientôt !

**Myriam, animatrice Relais Petite Enfance**

### A l'école...

## Veillons à la qualité de l'air !

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : logement, transports ou école. Leurs organismes en développement sont beaucoup plus sensibles que ceux des adultes à la toxicité des différents polluants. Ceci s'explique par, d'une part, l'immaturation de leur organisme, qui entraîne une exposition plus importante aux contaminants de l'air et de la poussière, et d'autre part, le fait qu'un enfant respire plus qu'un adulte (rapporté à son poids). Enfin, parce que les jeunes enfants ont tendance à porter plus facilement leurs mains ou des objets à leurs bouches, ils ingèrent aussi plus de contaminants présents dans la poussière.

Les sources de pollutions au sein de l'école, comme à la maison, proviennent à la fois des produits d'entretien utilisés pour faire le ménage, susceptibles d'émettre des composés organiques volatils (COV) et des aldéhydes, des revêtements plastiques susceptibles d'émettre des phtalates, du mobilier susceptible d'émettre également du formaldéhyde et naturellement des fournitures scolaires susceptibles de libérer des solvants (toluène et xylène) et des parfums. Nocives pour la santé des enfants, ces substances sont pour la plupart des neurotoxiques classés cancérigènes.

Or respirer un air de mauvaise qualité peut provoquer à court terme des pathologies respiratoires comme des rhinites ou des bronchites, des maux de tête et des difficultés de concentration, et favoriser l'asthme et certaines allergies.

Pour répondre à ce risque, les établissements accueillants des enfants, écoles et crèches, doivent surveiller la qualité de l'air des espaces d'accueil selon un dispositif réglementaire. C'est dans ce cadre que le Syndicat Intercommunal Fontain-Arguel-La Vèze-Pugey (SIFALP), structure gestionnaire de l'école de Fontain, a procédé à une évaluation de la qualité de l'air de ses bâtiments entre janvier et mars 2019. Les enseignants et l'équipe du périscolaire ont effectué des relevés de dioxyde de carbone (permettant d'évaluer le taux de confinement, facteur aggravant de la pollution de l'air) dans chaque classe ainsi que dans l'espace du périscolaire. Chaque intervenant a ensuite auto-évalué ses pratiques afin d'identifier les sources potentielles de pollutions présentes dans l'établissement afin de mettre en place rapidement des actions vertueuses sur la qualité de l'air intérieur.

Suite à cette étude, le SIFALP a mis en place, dès le mois de février 2019, un entretien écologique de l'école. Les produits d'entretien contenant des substances nocives ont été remplacés par des produits de nettoyage naturels tels que le vinaigre, le bicarbonate de soude et le savon noir. L'eau de Javel a été proscrite.

Les résultats des relevés et de l'évaluation sont actuellement analysés par les services de Grand Besançon Métropole qui transmettra au SIFALP un plan d'action à mettre en œuvre, qui viendra compléter les actions déjà mises en place.

Pour plus d'informations sur le sujet :

- ⇒ L'observatoire sur la qualité de l'air intérieur a pour mission de mieux connaître la pollution intérieure, ses origines et ses dangers et de prodiguer des conseils en la matière : <http://www.oqai.fr/ModernHomePage.aspx>
- ⇒ Le site cartable sain a pour objectifs d'informer et d'aider à l'achat de biens/fournitures, de services et de travaux allant dans le sens d'une « scolarité saine et durable » considérée dans son ensemble et d'une meilleure gestion de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. <http://cartable-sain-durable.fr>

**Flavien CHANSON**

## Le climat scolaire à l'école : késako ?

Depuis le regroupement des élèves des villages d'Arguel, La Vêze, Pugey et Fontain dans notre BELLE école, nous travaillons sur le CLIMAT SCOLAIRE dans l'objectif principal d'améliorer le bien-être à l'école de chacun des élèves.

Dans ce cadre, nous avons eu l'intervention de Sandrine Bermond dans nos classes (chargée de mission climat scolaire) au cours de l'année scolaire 2018-2019. Nous poursuivons ce travail encore cette année avec plusieurs projets communs à venir.

Nous multiplions des actions dans l'objectif de développer la *culture de la sensibilité*, une des compétences visées en éducation morale et civique :

- chanter ensemble tous les lundis matins,
- participer à des randonnées du CE2 au CM1,
- faire la lecture aux plus petits,
- jouer ensemble une fois par période en mélangeant les classes (...)

Au quotidien, nos élèves s'entraînent à pratiquer "des messages clairs" dans l'objectif d'améliorer la communication et l'écoute entre élèves. "Ce n'est pas toujours facile d'être écouté", disent nos élèves...

*Et vous, savez-vous dire un "message clair" ? Pas d'inquiétude, votre enfant pourra vous guider...*

**Valérie HALBERT CADET**

## A la maternelle...

À la rentrée de septembre, les élèves de maternelle ont découvert avec surprise les jolis tracés effectués pendant l'été dans la cour. Ils ont maintenant une marelle très colorée, deux couloirs de course, un circuit pour les véhicules et un parking pour les garer.

Dans le cadre de notre projet sur le climat scolaire, jeudi 17 octobre, des élèves de CM1 et CM2 sont venus encadrer les élèves de maternelle qui jouaient à des jeux de société. Les enfants de GS et MS ont été répartis en 12 équipes de 4, chacune accompagnée de 1 ou 2 « grands ». L'après-midi s'est terminé par la lecture d'histoires en équipes par d'autres « grands ».

C'était un moment d'échanges où certains enfants ont retrouvé leur frère et sœur.



**Les enseignantes de maternelle**

# Jeux de société à l'école



Jeudi 17 octobre, l'après-midi, nous avons fait des jeux de société à l'école. Les classes du cycle 2 étaient "mélangées". Pourquoi ?

- « - C'est pour jouer, s'amuser avec d'autres classes qu'on ne voit pas car on n'est pas tous dans la même classe.
  - C'est pour fêter les vacances, car c'est bientôt les vacances !
  - On peut voir les autres copains...
  - ... et bien jouer avec les autres, ça sert à bien s'entendre...
  - ... à s'apprécier les filles et les garçons et pas se bagarrer.
  - On doit attendre son tour, s'écouter, respecter les règles.
  - Il faut accepter de perdre.
  - Le but, c'est de s'amuser.
  - Le plus important c'est de participer et de jouer ensemble.
  - On a pu se faire des copains et des copines.
- C'était top et super ! »

Notre conclusion :

« Il faut se comporter comme cela tout le temps : pendant les jeux, dans la classe, dans les couloirs, en récréation, aux Francas, à la cantine... »

Les CP de la classe d'Angélique LAMY

## Tout un poème...

A partir du poème Zoo à la maison, les élèves de la classe de CE1 ont écrit un nouveau poème :

### ZOO A L'ECOLE

A l'école Victor a un castor

A l'école Timéo a un chiot

A l'école Matéo a un agneau

A l'école Matéo n'a pas d'oiseau

A l'école Héloïse a un ours de la banquise

A l'école Héloïse n'a pas de lion de la banquise

A l'école Raphaël a des coccinelles

A l'école Kelya a un lama

A l'école Célestine a des sardines

A l'école Hugo a un éléphant

A l'école Hugo n'a pas de lionceau

A l'école Matthieu a un lion affreux

A l'école Raphaël n'a pas d'hirondelle

A l'école Lucas a un panda

A l'école Linaëlle n'a pas de gazelle

A l'école Marcel a une petite sauterelle



A l'école Iléana a un petit chat

A l'école Rohan a un iguane

A l'école Pierre a une panthère

A l'école Pierre n'a pas de vipère

A l'école Elsa a un koala

A l'école Elsa n'a pas de lama

A l'école Lucille a des crocodiles

A l'école Rose a un flamant rose

A l'école Roméo a un petit moineau

A l'école Juliette a une chouette

A l'école Juliette n'a pas de mouette

A l'école Nathéan a un âne

A l'école Léo a un chameau

A l'école Raphaël a une coccinelle

A l'école Mathieu a un escargot baveux

A l'école Romy a une chauve-souris.



## Un été haut en couleur !



Nous avons eu un très bel été dans nos beaux locaux. Noé, Maja, Séverine, Eloïse, Juliette, Sophie, Cédrine, Louis, Lorine, Marie et Pauline ont été de supers animateurs pour les enfants. Plus de 50 enfants ont été accueillis chaque semaine au centre de loisirs, et nous espérons qu'ils ont passé de bonnes vacances. Pour nous oui !! Tant de choses à vous raconter, mais allons à l'essentiel.

- Un mini camp à Métabief la première semaine, accrobranche, promenade, boum....
- Notre nuit sous tente dans le petit coin d'herbe de l'école, on ne peut plus y déroger ! Une vingtaine d'enfants ont profité de cette belle nuit.
- Une journée moto-cross pour les fous du volant.
- Une journée avec des chiens de traîneaux, et cani-rando pour les grands. A renouveler l'année prochaine.
- Un mini camp à Bellecin pour les pré-ados (accrobranche, spéléologie, kayak, paddle...). On s'est juste éclaté, et l'eau était super bonne !!
- Un programme d'une semaine entièrement confectionné par les enfants.
- Le pot des parents, chaque semaine !

Sans oublier, l'accrobranche pour les plus jeunes, le festival des jardins, les batailles d'eau (incontournables vu les grosses chaleurs), les Campaines, la nerf-party, le cinéma, les intervenants... Les fous rires, les blagues, les cache-cache et les boums improvisés.

Quatre super semaines aux côtés des enfants, intenses (je vieillis....) et pleines de bons souvenirs !!

Pauline DUVAL

## Une rentrée tout en douceur pour les enfants, sportive pour nous !

La rentrée comme à son habitude fut très sportive pour l'équipe d'animation. Nous avons commencé avec peu d'animateurs et beaucoup d'enfants. Mais nous avons pu accueillir Catherine, et Reynald dans notre nouvelle équipe, ce qui a soulagé les épaules de mes collègues. Bienvenue !! Nous étions heureux, de retrouver les enfants et les nouvelles petites têtes, qui à l'heure où je vous parle ont parfaitement pris leurs marques au périscolaire.

Un petit pot participatif a été organisé début octobre, où plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Un super moment avec les parents, qui ont pu rencontrer une partie de l'équipe présente pour l'occasion.

Niveau projets, nous en avons plein la tête, il faut que l'on s'organise, mais nous savons déjà qu'il y aura :

- La collecte alimentaire le vendredi 29 novembre de 16h30 à 20h pour Les Restos Du Cœur
- Un concours de biscuits de Noël à faire en famille, résultat et remise des prix au marché de Noël de l'école, le 6 décembre
- Un repas parents-enfants le mercredi 18 décembre, pour que les parents puissent découvrir un temps de restauration avec leurs enfants

Avec Noël qui approche, nous commençons les décorations ! Une période sympathique qui s'annonce. Chaque enfant est libre de participer. En bref, bonne humeur, rigolade, pains d'épices et petits sablés sont au RDV.

Pauline DUVAL

## Vacances d'automne : en avant la musique !

Les vacances d'automne ont été rythmées par une musique différente chaque jour. Au programme : Queen, Goldman, Le Roi Lion, Brassens.... Nous sommes partis à la découverte de ces grands classiques, et avons adapté nos activités en fonction. Boum, blind-test, activités manuelles, sports... Tout le monde y a trouvé son compte. Et nous aussi, nous avons passé une super semaine !

Pauline DUVAL

# Jeux

## Mots mêlés

Pour mieux connaître les noms de rues, de chemins, de lotissements et d'écarts... de notre commune nouvelle, jouons avec quelques-uns d'entre eux !

Retrouvez dans la grille, les mots suivants écrits en majuscule... puis rassemblez les lettres restantes pour reconstituer le mot caché !

### Mots à retrouver :

lotissement aux BOURGEONS, chemin de CHANAUX, rue du CHÂTEAU, rue du CRAQUELIN, le CROC, chemin de la CHASSAGNE, les CHEVROTONS, rue de la FONTAINE, rue de la FORGE, LA FORET, route de LEVIER, rue des LILAS, à MAILLOT, chemin des PIERRES, impasse PRAYS, chemin sur ROCHE, chemin des RONDEY, rue du STADE, à la VIERGE, rue des VERGERS, la VERTE montagne.

Mot caché : ..... (chemin)

C	T	P	I	E	R	R	E	S	M	E
R	R	O	S	R	E	G	R	E	I	V
O	O	A	L	T	E	R	O	F	A	L
C	N	L	Q	L	A	C	C	O	C	B
H	D	I	F	U	I	D	H	N	H	O
A	E	L	O	R	E	A	E	T	A	U
S	Y	A	R	P	E	L	M	A	N	R
S	U	S	G	R	E	I	I	I	A	G
A	S	R	E	G	R	E	V	N	U	E
G	A	E	T	R	E	V	U	E	X	O
N	X	U	A	E	T	A	H	C	L	N
E	C	H	E	V	R	O	T	O	N	S

## Rébus

Quel est ce monument situé non loin de notre commune ?



d'

